



COMMISSION NUMERIQUE

COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2021

ELUS REFERENTS :

Monsieur Eddie AÏT, Maire de Carrières-sous-Poissy (78)

Monsieur Dominique TURPIN, Maire de Nezel (78)

Monsieur Christophe IPPOLITO, Adjoint au Maire de Nogent-sur-Marne (94)

SUJET :

L'utilisation des données publiques à des fins stratégiques : à quoi servent vos données ?

OBJECTIFS :

- Echanger sur les bonnes pratiques de réutilisation des données, voir la plus-value des données locales dans la prise de décision sur la commune
- Echanger sur les moyens techniques de réutiliser les données et les outils existants

LES INTERVENANTS :

- **Joël Gombin**, Cofondateur de Dataactivist
- Pour la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud : **Dominique Vérots** (Maire de Saint-Pierre-du-Perray et Elu communautaire chargé du Numérique) et **Hacène Cherfi** (chargé de mission Open Data).
- **Eric Legale**, directeur d'Issy Media, Ville d'Issy-les-Moulineaux

POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

Introduction de Christophe IPPOLITO :

- L'idée de cette commission est d'échanger sur la data ouverte, éclairer ceux qui ne connaissent pas, et échanger sur des bonnes pratiques avec ceux qui ont déjà mis des choses en place.
- Data : données ouvertes publiques qui peuvent être agrégées. Il y a déjà des entreprises qui font ça, dans le cadre d'axes stratégiques des communes. Il y a aussi de la close data qui peut permettre de regrouper toutes les données internes de la collectivité, à agréger pour en faire un laboratoire public.
- La data, nouvel « or noir », sera le sujet phare du prochain mandat.

Intervention de Joël GOMBIN (joel@dataactivist.fr), cofondateur et dirigeant de la coopérative Dataactivist, spécialisée sur les sujets open data. Accompagne depuis 2016 de nombreux acteurs dans l'ouverture leurs données ou dans la réutilisation de données ouvertes, et propose des formations à la donnée ainsi que de la médiation de données (hackatons, etc).

COMMISSION NUMERIQUE

COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2021

- **Pourquoi les données sont-elles stratégiques aujourd'hui ?**
 - Révolution numérique : les données explosent en termes quantitatifs, mais aussi en termes qualitatifs (par rapport il y a encore quelques années) car nous disposons de capacités de calcul extraordinaires. De **nouveaux acteurs** transforment ainsi en profondeur notre expérience du quotidien et de la gestion des territoires. Par exemple : fort impact de Waze, Uber, Airbnb sur les territoires. Autant d'acteurs très puissants qui touchent directement aux politiques publiques mais avec lesquels les élus n'entretiennent pas de relations contractuelles. Elles ont toutes placé la donnée au cœur de leur modèle (collecte et traitement). Spécificité française : les collectivités n'ont pas de pouvoir réglementaire pour faire face à ces acteurs.
 - Nous avons par ailleurs de **nombreux moyens de produire et collecter de la donnée à grande échelle** : satellites (de plus en plus accessibles), drones, LiDAR (les derniers modèles d'iPhone comportent cette technologie permettant de modéliser en 3D), capteurs que l'on met dans les villes...

- **Comment appréhender la valeur de ces données ?**
 - Simon Chignard et Louis-David Benyayer ont identifié 3 grands modèles de valorisation des données :
 - ⇒ **La donnée monétisée** : revente de données collectées et agrégées. Certaines collectivités réfléchissent aujourd'hui aux moyens de monétiser leur data. Attention : juridiquement, c'est interdit. Sur le fond : la littérature scientifique démontre que les données ont assez peu de valeur en tant que telles (données brutes), c'est toute la chaîne d'usage qui va leur donner leur valeur. Certaines institutions publiques produisant de la donnée font ainsi évoluer leur modèle. Exemple : IGN => l'ensemble de ses données sont désormais en open data (et plus monétisées).
 - ⇒ **La donnée comme levier** : elle va permettre de réduire les coûts de la collectivité, par exemple en optimisant la collecte fiscale. Plus globalement, elle constitue un levier de transformation des organisations. Henri Verdier, quand il a été directeur d'Etalab, placé la transformation de l'Etat au cœur de son action, grâce aux données.
 - ⇒ **La donnée comme actif stratégique** : la collectivité doit mettre en œuvre des politiques publiques dans un environnement. La donnée peut devenir un actif stratégique pour lui permettre de mieux atteindre ses objectifs.

- **Quel caractère stratégique de la donnée ?**
 - Pour la collectivité : créer de la transversalité, casser les silos, optimiser les processus, créer de l'innovation dans l'action publique et ainsi la transformer.
 - Pour le territoire : cela permet de mieux connaître le territoire, d'assurer une plus grande réactivité dans l'action, par exemple en cas de crise. C'est également un outil majeur pour le développement durable. Attention, il ne suffit pas d'ouvrir des données pour qu'il y ait des start-ups qui fleurissent. Néanmoins, on trouve beaucoup d'exemples de création de valeur à partir des données publiques, notamment dans le domaine des mobilités.
 - ⇒ Exemple : Dataactivist accompagne la région Centre Val de Loire dans la création d'un Climate Data Hub permettant aux acteurs locaux de partager du savoir-faire pour accompagner la transition climatique du territoire.

- **Quels enjeux pour les acteurs publics ?**

COMMISSION NUMERIQUE

COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2021

- **Produire des données.** Les manières de produire des données ne sont pas les mêmes qu'il y a quelques décennies. Ces méthodes doivent évoluer.
- **Disposer de données produites par des tiers :** organisations avec qui on entretient des relations contractuelles (DSP, etc.) ou non. Ces données vont permettre d'atteindre l'intérêt général. Rapport du député Bothorel : voir comment une collectivité va pouvoir accéder à des données produites par ex par Uber, opérateur de trottinettes ou autre.
- **Exploiter les données sur une série d'enjeux :** pilotage des politiques publiques par la donnée, création de nouveaux services pour administrés / entreprises, mise en œuvre des cas d'usage des intelligences artificielles.
- **Mettre à disposition / faire circuler les données.** Nouveaux usages : service public local de la donnée (déclinaison du service public national de la donnée), data hub (concentrateur de données).

Exemples :

- Région Val de Loire : données sur la ponctualité des trains REMI Express. Permet notamment d'objectiver le taux de retards dans les négociations auprès de la SNCF, délégataire de ce service public.
- Ville de Montpellier : données très fines sur les densités de population à l'échelle des parcelles cadastrales.
- Projet « La Rochelle, territoire zéro carbone » : forte dimension de gouvernance de la donnée (publique et des citoyens) => possibilité pour les citoyens de mettre dans un coffre-fort leurs données personnelles (consommation énergétique etc.), géré par la collectivité.
- Smart city de la métropole de Dijon : des données qui circulent dans tous les sens, gestion centralisée des données.
- Projet « Occitanie IA Emploi » (Région Occitanie, en partenariat avec Pôle emploi) : renforcer l'adéquation offre de formations / besoins des entreprises. Il s'agit d'un cas d'usage d'IA.

Boîte à outils pour la gestion des données territoriales (vient d'être lancée par la Banque des Territoires) : guide méthodologique, clausier, cartographie des grands ensembles de données dont disposent les collectivités territoriales : <https://www.banquedesterritoires.fr/gestion-des-donnees-territoriales>

Intervention de Hacène Cherfi (h.cherfi@gradparissud.fr), chargé de mission Open Data GPS :

Grand Paris Sud : développement de la data au niveau de l'agglomération, qui infuse au niveau des 24 communes du territoire (différents profils : communes très urbaines et très rurales).

Son rôle : valoriser la data en relation avec les prérogatives de l'agglomération, faire de l'analyse de données et aller vers du prédictif afin d'anticiper l'action politique, fédérer une communauté d'ambassadeurs, développer la notion de gouvernance de la donnée. Utilisation de la plateforme Opendatasoft : l'acteur qui outille le plus de collectivités en France.

- **Objectifs :**

- A date : un **nouveau portail** avec un catalogue de plus de 200 jeux de données publiques.
- Il doit permettre de publier des **données structurées** pour informer les citoyens de ce qu'il se passe sur leur territoire + réutilisation par des services tiers qui pourront par exemple

COMMISSION NUMERIQUE

COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2021

l'ingérer dans leurs propres systèmes. Cela permet aussi d'échanger des données en interne pour casser les silos.

- Enjeu de valoriser les jeux de données existants : publication sur portail data.gouv.fr, favoriser des partenariats avec des acteurs économiques pour qu'ils réutilisent ces données.

- **Le portail :**
- Trois fonctionnalités :
 - ⇒ Explorer
 - ⇒ Consulter : données plus éditorialisées, par thèmes / pages : parkings vélos, arbres, fibre optique...
 - ⇒ Contribuer : sur chaque jeu de donnée, possibilité de contribuer. Soit via un formulaire soit, dans certains cas, via OpenStreetMap.

- **En interne**, c'est intéressant pour les services de la collectivité qui peuvent bénéficier de l'open data.
 - ⇒ Publication des documents de la commune, notamment les délibérations. Les services entrent les délibérations dans une plateforme dédiée qui les agrège et sert de moteur de recherche pour les retrouver => cela simplifie considérablement le processus de mise en ligne (plus besoin de scanner, publier sur le site de la collectivité, etc.)
 - ⇒ Possibilité de suivre les objectifs des délégataires, par exemple dans le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

- Faire de la pédagogie **pour les citoyens**, avec des cartographies (ex. déploiement de la fibre optique : éligibilité, fournisseurs à contacter) et des indicateurs en temps réel : pistes cyclables aménagées (en km), logements éligibles à la fibre (en %), nombre de places vélo sécurisées en gare, niveau de pollution, nombre d'entreprises sur le territoire... Il est possible de cliquer sur chaque indicateur pour accéder au détail des données.

Intervention de Dominique Vérots, maire de Saint-Pierre-du-Perray et élu communautaire Grand Paris Sud chargé du Numérique :

Il revient sur les grands objectifs de cette politique numérique.

- Cohésion territoriale : mutualisation de cette politique avec les 24 communes qui composent GPS. Enjeu de mutualiser au mieux les données, d'optimiser les coûts et de renforcer la sécurité de ces données.
- Renforcer la participation citoyenne / reconquérir la confiance des citoyens grâce à publication de données transparentes et ouvertes.
- Optimiser l'action publique, en gérant des données sur les délégations et concessions de services publics, par exemple => créer un véritable algorithme décisionnel/
- Développer les services numériques à destination des citoyens. La géolocalisation est utile : places de parking disponibles en temps réel etc.

Gros enjeu pour GPS de garder la main sur les données, afin d'en garantir le meilleur usage possible / usage démocratique.

COMMISSION NUMERIQUE

COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2021

Intervention d'Eric Legale, chargé de l'innovation d'Issy-les-Moulineaux (eric.legale@ville-issy.fr) :

- Issy-les-Moulineaux a adopté sa première stratégie d'open data en 2012.
 - o Première étape : publication du budget prévisionnel et des comptes administratifs de la Ville. Il est désormais accessible sous forme d'un rapport financier, sans quoi c'était difficilement compréhensible (cela leur avait été reproché au début).
 - o Deuxième étape : dépôt de données sur data.gouv
 - o En 2015 : ouverture du portail data.issy
 - o En 2019 : ouverture de la plateforme data de GPSO qui est devenue très dynamique

- Objectif : rendre compte aux citoyens : enjeu d'avoir de la donnée parlante pour les citoyens.
 - ⇒ Les capteurs permettent de nourrir les indicateurs : fréquentation des pistes cyclables, recherche de places de stationnement, etc.
 - ⇒ Résultats électoraux par bureau de vote
 - ⇒ Agenda culturel
 - ⇒ Budget participatif avec cartographie des projets
 - ⇒ Affluence en temps réel dans les lieux publics

Projet européen Polyvisu : rendre compréhensible les données pour que les élus puissent avoir des données bien compréhensibles afin qu'elles soient un véritable outil d'aide à la décision.

QUESTIONS/ REPONSES :

Christophe Ippolito conseille d'essayer de commencer par des petits pas, avant même de se lancer dans une démarche très large (qui demande de la capacité humaine et financière). Se pencher plutôt sur des cas d'usage en premier lieu. Possibilité de faire un atelier collaboratif centré sur des solutions modernes, innovantes et réfléchir ensemble à une thématique qui intéresse tout le monde.

Hacène Cherfi :

- Production de la data : commencer à partir de cœurs de métiers que l'on maîtrise bien. Importance de produire de la donnée de la qualité, de ne pas faire les choses dans la précipitation. Elles doivent respecter un schéma / une norme (ordre et noms des colonnes par exemple) pour être interopérables : se reporter au socle commun des données locales d'OpenData France (tableur Excel prédéfini) : <https://scdl.opendatafrance.net/docs/>

Joël Gombin, sur le financement :

- Dispositifs européens.
- Plan de relance : un appel à projet ouvert pour la data (dossiers plus simples à monter que les dossiers européens).

La valeur de la donnée publique est moins dans son état brut que dans l'enrichissement qu'on va pouvoir en faire. Les acteurs publics doivent ainsi réfléchir à l'ensemble du cycle économique de la donnée.

Hacène Cherfi : pour valoriser les données, il faudrait l'accompagner de métadonnées, en prenant en compte la question de la propriété intellectuelle qui va avec (pour éviter qu'elle ne soit réutilisée gratuitement).



ASSOCIATION DES MAIRES D'ILE DE FRANCE

COMMISSION NUMERIQUE COMPTE RENDU DU 02 FEVRIER 2021

LIENS UTILES :

- Le support de présentation de Joël Gombin, Dataactivist :
<https://dataactivist.coop/AMIF>
- Boite à outil pour la gestion de la donnée territoriale de La Banque des Territoires :
<https://www.banquedesterritoires.fr/gestion-des-donnees-territoriales>